

Communiqué de presse

Abolis lauréate de la phase 2 du Concours mondial de l'innovation 2030

Evry (Genopole), le 4 avril 2018

Abolis, jeune société géopolitaine, est lauréate de la phase 2 du Concours Mondial d'Innovation 2030 avec le projet Cell Factory. Ce prix récompense la seconde phase de son développement : la finalisation de sa plate-forme de conception de micro-organismes capables de produire, par fermentation, des molécules d'intérêt pour l'industrie pharmaceutique, cosmétique et agro-alimentaire.

Installée à Genopole où elle emploie 20 personnes, Abolis Biotechnologies développe à façon des micro-organismes capables de produire des molécules chimiques d'intérêt industriel. La jeune société commercialise déjà son savoir-faire dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, cosmétique et agro-alimentaire.

Le Concours Mondial d'Innovation 2030 phase 2 récompense son projet Cell Factory qui vise la réalisation d'une plate-forme automatisée pilotant tout le processus de conception des micro-organismes.



De gauche à droite : Cyrille Pauthenier, président d'Abolis, reçoit le prix le 26 mars remis par Nicolas Dufourcq, PDG de BPI France, Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement et Anne Lauvergeon, présidente de la Commission Innovation 2030.

Cyrille Pauthenier, président d'Abolis : « *Ce projet couvre la fin du développement, le chaînage et la validation intensive de tous les éléments de notre plate-forme de conception, construction et caractérisation de micro-organismes. Aux technologies initiales, nous ajoutons des technologies analytiques et de fermentation. L'étape de validation consistera en la conception de micro-organismes producteurs de molécules destinées au domaine agro-alimentaire. L'objectif principal de Cell Factory est de permettre le changement d'échelle, c'est-à-dire de rendre possible le travail en parallèle sur plusieurs projets clients avec des outils plus performants. Nous espérons ainsi apporter notre pierre à la transformation de l'industrie chimique.* »

En effet, les nouveaux procédés de fermentation industrielle, développés grâce aux biotechnologies, conduisent à produire des composés chimiques non pas à partir de pétrole mais à partir de sucre et d'eau. Ils permettent aussi la production de molécules dont l'industrialisation n'était jusque-là pas faisable avec des procédés chimiques traditionnels. Ces bioprocédés représentent donc des alternatives possibles aux procédés chimiques souvent polluants, aux problèmes d'approvisionnement mais aussi parfois au recours à des molécules ayant des effets néfastes sur l'environnement et la santé.

En permettant la conception de plus en plus rapide de micro-organismes producteurs de molécules d'intérêt industriel, la mise en synergie des technologies de biologie de synthèse, informatiques et robotiques réalisée par Abolis, devrait doter la société d'un outil à la mesure de son ambition : « *Si nous voulons faire évoluer les pratiques industrielles vers une approche plus respectueuse de l'environnement, il faut aussi être capable de proposer des procédés de substitution à l'industrie de la chimie à un rythme plus soutenu que celui que nous connaissons aujourd'hui* » précise Cyrille Pauthenier.

Contacts presse :

Abolis Biotechnologies : contact@abolis.fr

Genopole : anne.rohou@genopole.fr Tél : 01 60 87 83 10

A propos de :

Abolis Biotechnologies : créée en 2014, Abolis associe des technologies informatiques, robotiques, analytiques, génétiques et de fermentation pour concevoir des procédés de production chimique plus respectueux de l'environnement. Abolis s'adresse en premier lieu aux marchés pharmaceutique, cosmétique et agro-alimentaire. www.abolis.fr

Genopole : Biocluster français dédié à la recherche en génétique et aux biotechnologies appliquées à la santé et à l'environnement, Genopole rassemble 86 entreprises de biotechnologies, 19 laboratoires de recherche, 25 plates-formes technologiques ainsi que des formations universitaires (université d'Evry, Paris Saclay). Son objectif : créer et soutenir des entreprises de biotechnologie et le transfert de technologies vers le secteur industriel, favoriser le développement de la recherche dans les sciences de la vie, développer des enseignements de haut niveau dans ces domaines. Genopole est principalement soutenu par l'Etat, la Région Ile-de-France, le Département de l'Essonne, l'agglomération Grand Paris Sud, la Ville d'Evry et l'AFM-Téléthon. www.genopole.fr